



Compte-rendu d'audioconférence avec le Directeur Interrégional 10 avril 2020

307 Agents étaient présents ce jour sur la DI, soit 20 % des effectifs. Le pourcentage est stable depuis quelque temps. Le nombre de collègues en quatorzaines ou en CM continue de décroître depuis la fin du mois de mars, ce qui est un point positif dans cette période compliquée pour tout le monde.

Informations générales

Une fiche sur **la reprise d'activité** est en cours d'élaboration et sera diffusée aux agents. Les médecins de prévention de l'ensemble de l'interrégion estiment qu'une période de trois semaines entre l'apparition des symptômes et la reprise est souhaitable pour éviter les risques de contagion.

En ce qui concerne **les tests**, ils ne sont toujours pas disponibles. En outre, nous ne savons toujours pas quelle priorité aura la Douane dans la phase de test par rapport à d'autres administrations. Dans tous les cas, les services seront testés et la priorité en Douane sera donnée aux marins afin de sécuriser les équipages.

Pour ce qui est de **l'impact sur les congés**, la réponse interministérielle se fait toujours attendre et l'administration des Douanes ne peut donc toujours pas fournir d'informations précises sur le sujet. L'adjointe précise cependant que les agents en activité peuvent continuer à solliciter des congés auprès de leur chef de service comme habituellement. Un refus pour nécessité de service pourrait leur être opposé, mais ça n'a été le cas nulle part à ce jour.

Les CAP promotions et titularisations devraient être repoussées soit au mois de juillet, voir au mois de septembre, à la demande des organisations syndicales.

Le parcours de recrutement de la DOD se terminera par un entretien avec une commission en audioconférence.

Enfin, **une instruction sur les frais de repas** pour les agents n'ayant plus accès aux restaurants administratifs devrait paraître et préciser les modalités de justificatifs. Si pour l'antériorité, une attestation sur l'honneur était prévue, pour les repas futurs une attestation de présence établie par le chef de service pourrait servir de justificatif pour les remboursements.

Aucune information concernant **la gestion des titres restaurants** n'a pu nous être donnée, mais le sujet va remonter à la DG.

Activité des services

Les importations de masques se poursuivent et génèrent pas mal de soucis dans les services. La multiplicité des documents et la complexité des normes occasionnent des échanges nombreux et parfois vifs entre les bureaux de douane, le SARC, les déclarants et les importateurs. Afin de soulager les bureaux de douane, une cellule attenante au SARC sera chargée de faire la navette entre celui-ci et les opérateurs. Si Roissy est fortement confronté à ces problématiques, notre interrégion y est également à travers les bureaux de Lesquin et de Valenciennes. Des fiches « pas à pas » et des aides pour le dédouanement vont donc être mises en place à l'attention des bureaux de douane et des opérateurs.

Quant à **la surveillance**, la DG s'interroge sur les résultats en LCF (faibles au niveau national) et va demander aux différentes DI des éléments objectifs afin de pouvoir les expliquer au vu du présentiel actuel, mais en insistant toujours sur la sécurité des agents sur le terrain. **Nous nous devons d'être attentifs à l'utilisation de ces informations.**

Concernant **les maîtres chiens**, une fiche relative aux règles à adopter devrait paraître ces jours-ci. Elle fait suite aux interrogations des agents spécialistes auprès du vétérinaire référent de l'ENDLR sur la transmission potentielle du COVID 19 par les chiens. En effet, si les animaux ne sont pas directement infectés, ils peuvent néanmoins être un vecteur de transmission notamment par le pelage ou les colliers. Un nombre important de mesures et de précaution devront donc être prises par les maîtres chiens. S'ils devaient générer des achats exceptionnels, les agents, comme pour les autres dépenses liées à l'hygiène en cette période de crise, pourraient se rapprocher de la DI qui étudiera la question.

Bon courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.